

TROUSSEAU D'INTERNAT

Chaque élève interne accueilli doit apporter le matériel suivant :

Impératif : le linge de lit et de toilette doit être marqué du nom de l'élève.

- 1 taie d'oreiller et oreiller
- 1 drap housse (l'alèse est fournie par le lycée)
- 1 couette avec housse
- 1 nécessaire de toilette adapté (serviettes, gants, gel douche, shampoing, cotons tiges...)
- 1 cadenas (un gros cadenas est préférable)
- 1 réveil
- 1 lampe (si besoin)
- 1 pilulier obligatoire si traitement médical

Les familles s'engagent à veiller au lavage du linge de lit et ce de façon régulière, une fois tous les 15 jours, afin de garantir une bonne hygiène au sein de l'internat dans l'intérêt de tous. Il en est de même pour le nécessaire de toilette, les vêtements ainsi que les tenues de travail pour les matières professionnelles.